

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 DECEMBRE 2020**

**Délibération
n° 2020.12.428**

**Avenant n°2 au
protocole d'accord du
Plan Local pour
l'Insertion et l'Emploi
(PLIE) 2018-2020**

LE DIX SEPT DECEMBRE DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 décembre 2020**

Secrétaire de séance : Eric BIOJOUT

Membres présents :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Joëlle AVERLAN, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA, Flavien DELAGE

Ont donné pouvoir :

Véronique ARLLOT à Valérie DUBOIS, Brigitte BAPTISTE à Michel GERMANEAU, Marie-Henriette BEAUGENDRE à Thierry HUREAU, Minerve CALDERARI à Raphaël MANZANAS, Françoise COUTANT à Fabrice VERGNIER, Serge DAVID à Thierry MOTEAU, Hervé GUICHET à Fabienne GODICHAUD, Gérard LEFEVRE à Gérard DESAPHY, Pascal MONIER à Zalissa ZOUNGRANA

Suppléant(s) :

Jean-Luc FOUCHIER par Flavien DELAGE

Excusé(s) :

Véronique ARLLOT, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Minerve CALDERARI, Françoise COUTANT, Serge DAVID, Chantal DOYEN-MORANGE, Denis DUROCHER, Hervé GUICHET, Gérard LEFEVRE, Pascal MONIER, Valérie SCHERMANN, Roland VEAUX

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2020

**DELIBERATION
N° 2020.12.428**

EMPLOI

Rapporteur : Monsieur BUISSON

AVENANT N°2 AU PROTOCOLE D'ACCORD DU PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE) 2018-2020

GrandAngoulême, initiateur et pilote du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi dans le cadre de sa politique Tremplin pour l'Emploi, s'est engagé avec l'Etat, le département de la Charente et Pôle Emploi à poursuivre les interventions en faveur de l'insertion des demandeurs d'emploi les plus en difficulté sur le territoire dans le cadre du protocole d'accord 2018-2020.

GrandAngoulême et ses partenaires ont relevé la nécessité de faire évoluer le fonctionnement du PLIE avec l'élaboration d'un nouveau projet mi 2021. Afin de permettre aux cosignataires du protocole d'accord d'élaborer conjointement un nouveau protocole venant refonder les missions et l'action du PLIE et répondre au mieux à l'évolution des besoins du territoire, il est proposé l'établissement d'un avenant au protocole en vigueur.

Cet avenant aura pour objet la prolongation de la durée de l'actuel protocole pour une durée de 6 mois. Il permettra d'assurer, de façon transitoire, la continuité de l'activité du PLIE dans la perspective de la signature d'un nouveau protocole.

Le Département ne pouvant pas s'engager au titre du FSE sur la durée de l'avenant, GrandAngoulême propose de financer à hauteur de 100 % le dispositif sur la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021 par le biais d'avenants aux conventions de subvention avec l'ARU, le CIDFF et la Mission Locale. En contrepartie, le Département doit solliciter, dans le cadre de la subvention globale FSE 2021-2027, des crédits pour le financement du nouveau protocole PLIE à hauteur de 100 % des opérations sur la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021.

Ce montage financier contraint permet de maintenir un engagement financier de l'agglomération identique à l'année 2020 pour 2021. Il est à noter néanmoins que la possibilité de co-financement FSE via le Département pour les 6 premiers mois de l'année n'est pas garanti pour la commune de l'Isle d'Espagnac.

Vu l'avis de la réunion de toutes les commissions du 8 décembre 2020,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'avenant n°2 au protocole d'accord passé avec l'Etat, le Département de la Charente et Pôle Emploi, pour prolonger de 6 mois la durée du Plan local pour l'insertion et l'emploi 2018-2020 de GrandAngoulême.

.../...

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à signer les documents et actes juridiques se rapportant à cette délibération.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
(M. BUISSON ne prend pas part au vote)
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 29 décembre 2020	<u>Affiché le :</u> 29 décembre 2020